

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 16 (1931)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Paraissant chaque mois. — (Abonnements: 1 fr. 50 par an.)

Impression et Expédition:

IMPR. A. BOVARD-GIDDEY, LAUSANNE.

Rédaction et Administration (adresses, etc.):

BUREAU DE L'UNION, SAINT-GALL.

Union suisse
des Caisses de Crédit Mutuel
(système Raiffeisen)

Convocation

à la

28^{me} Assemblée générale ordinaire

lundi 29 juin 1931, à 3 1/2 h. de l'après-midi
au Kursaal, à Interlaken

ORDRE DU JOUR:

1. Discours d'ouverture du président de l'Union.
 2. Election du Bureau de l'assemblée.
 3. Présentation des comptes et bilan pour 1930 et rapports:
 - a) sur l'activité de la Caisse centrale,
 - b) sur l'activité générale de l'Union et de l'Office des revisions.
 4. Rapport du Conseil de surveillance.
 5. Résolution sur l'approbation des comptes et bilan de 1930.
 6. Elections:
 - a) Proposition de porter de 5 à 6 le nombre des membres du Conseil de surveillance,
 - b) Election du Comité de direction et nomination du président,
 - c) Election du Conseil de surveillance et nomination du président.
 7. Discussion générale.
- St-Gall, le 10 mai 1931.
Le Comité de direction.

Programme général

du

**28^{me} Congrès annuel des Caisses
Raiffeisen Suisses**

des 29 et 30 juin 1931, à Interlaken

Lundi 29 juin:

- 9 h. Séance des Conseils de l'Union à l'Hôtel Victoria.
15 h. 30 Assemblée générale de l'Union au Kursaal.
20 h. 15 Soirée de réception au Kursaal.

Mardi 30 juin (si le temps est propice):
6 h. 53 et 8 h. 35 Départ d'Interlaken (gare de l'Est) pour une excursion en trains spéciaux (au prix réduit de 3 fr.) à Wilderswil - Schynige Platte (1970 m. Alt.)
13 h. 20 Rentrée des trains spéciaux à Interlaken (gare de l'Est).

Avant l'Assemblée d'Interlaken

Une fois de plus, la communauté Raiffeiseniste suisse a été conviée au Congrès annuel de l'Union, c'est-à-dire à cette manifestation périodique, qui touche directement au cœur des Raiffeisenistes, soit en leur rappelant de bons souvenirs, soit en leur promettant de nouveau quelques heures de travail utile pour la cause et d'agréable délasserment.

C'est à Interlaken qu'est dévolu cette année l'honneur de recevoir pour la première fois, le 29 juin prochain, les délégués des Caisses Raiffeisen Suisses, qui viendront nombreux de toutes les régions de notre pays. Après le Congrès de Zermatt, de 1928, dont le souvenir est encore vivant auprès de tous ceux qui eurent le privilège de vivre ces belles journées, d'aucuns avaient exprimé le désir de voir l'Union fixer de nouveau la grande revue annuelle au cœur de nos magnifiques Alpes, de façon à donner ainsi aux délégués l'occasion de connaître de nouvelles contrées de notre belle Patrie. Pour répondre à ce vœu, tout en donnant en même temps l'occasion aux Raiffeisenistes suisses de venir témoigner leur sympathie aux jeunes et déjà florissantes Caisses de l'Oberland et du canton de Berne tout entier, les organes de l'Union ont choisi Interlaken comme lieu du Congrès.

Station climatérique de renommée mondiale, avec de nombreux hôtels et d'excellentes voies de communications, Interlaken est devenue non seulement l'élégant «salon de réception» de l'Oberland et le point de départ des touristes pour de nombreuses excursions, mais elle est également de plus en plus choisie aussi

comme lieu de congrès et de conférences par les diverses organisations économiques de notre pays.

Le mouvement Raiffeiseniste dans l'Oberland-Bernois est parti en 1924, d'Unterseen, petite commune que l'Aar seule sépare d'Interlaken. Aujourd'hui on compte déjà 21 Caisses qui se répartissent dans les districts d'Interlaken, de Thoune, du Hasli et du Simmental. La population montagnarde de l'Oberland, qui vit principalement de l'élevage du bétail, a particulièrement souffert de la crise économique d'après-guerre et a ressenti la nécessité d'étendre aussi dans le domaine du crédit, ses organisations de défense économique et d'entraide mutuelle. Or, rarement l'appel à la solidarité pour la défense des intérêts communs a trouvé un écho aussi puissant que dans l'Oberland. Les idées de Raiffeisen, l'appel à la solidarité et à l'amour chrétien du prochain allèrent de suite au cœur du montagnard bernois.

L'Oberland-Bernois compte donc 21 Caisses Raiffeisen. Au 31 décembre dernier, elles groupaient 1157 sociétaires; le chiffre de leur bilan ascendait à 2,8 millions de francs, et celui du roulement à 10 millions de francs environ.

Tout le plateau bernois ne possède encore aucune Caisse Raiffeisen. C'est un terrain qui est à défricher. Dans le Jura Bernois, par contre, les Caisses Raiffeisen sont déjà répandues. Une Caisse y avait été fondée en 1910, à Bure, mais ce fut principalement M. l'abbé Montavon, de Boécourt, qui lança le mouvement actuel. A la suite de nombreuses conférences, d'une propagande intense et de l'appui de l'Union Suisse, les Caisses se multiplièrent dès 1923. Le Jura-Bernois compte actuellement 28 Caisses, avec 1286 membres; un chiffre de bilan de 2,3 millions et un roulement de 6,2 millions de francs.

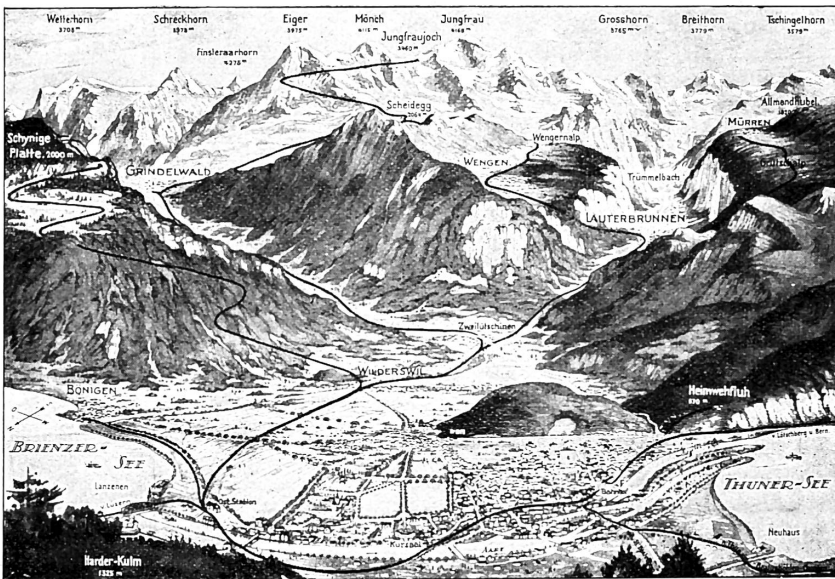
D'une façon qui montre combien nos institutions de crédit à caractère d'utilité publique répondent à un vrai besoin de la population, les Caisses Raiffeisen fondées dans de pauvres villages alpestres se sont développées et sont devenues des institutions de crédit avanta-

geuses qui jouent déjà un grand rôle non seulement comme régularisatrices des taux débiteurs, mais encore en propageant l'épargne à laquelle elles donnent une occasion de placement sûr et avantageux dans le village même. A l'esprit de résignation apathique et parfois de découragement a fait place petit à petit un sentiment de confiance et d'initiative individuelle et la conviction que par une réaction énergique et par une entr'aide mutuelle effective il est toujours possible de lutter contre les coups des temps et d'atténuer les effets des crises économiques.

shalde et à Zimmerwald. Ce début n'eut malheureusement pas de suite; la Caisse de Schosshalde se transforma plus tard en une Société d'agriculture; quant à celle de Zimmerwald elle existe encore aujourd'hui, mais a pris une forme quelque peu différente. Pour pouvoir se maintenir et se développer, le mouvement naissant manquait d'une organisation propre avec chambre de compensation pour les capitaux et un Office pour les révisions. Malgré l'insuccès de ses efforts, l'éminent magistrat bernois resta toujours fidèle à l'idée de Raiffeisen, et lorsque au tournant

cette occasion, tiendra à adresser une pensée de pieuse reconnaissance au vaillant et inoubliable pionnier de la cause du crédit mutuel agricole. A l'ordre du jour de l'assemblée figure comme habituellement la présentation des comptes et du bilan de la Caisse Centrale et la lecture de rapports sur l'activité de l'Union et des Caisses locales au cours du dernier exercice. Ce sera une nouvelle occasion de mettre en relief l'activité déployée par les caissiers, les membres des Comités de direction et de surveillance des Caisses locales, et d'illustrer la confiance croissante dont jouissent aujourd'hui nos institutions de crédit si âprement combattues autrefois, ce qui prouve que le zèle persévérant et désintéressé de tous ceux qui travaillent ainsi au bien public porte déjà des fruits bienfaisants. A part la liquidation des affaires administratives ordinaires, l'ordre du jour prévoit encore les élections au Comité de direction et au Conseil de surveillance. Les organes de l'Union profitent de cette occasion pour proposer à l'assemblée un élargissement du Conseil de surveillance de 5 à 6 membres. Sur les dix membres actuels des Conseils de direction et de surveillance, 9 acceptent une réélection. Seul, M. E. Thuring, Ettingen (Bâle-Campagne), qui depuis 25 ans fait partie du Conseil de surveillance, décline une réélection pour des raisons d'âge. Pour le remplacer, nos amis de Bâle-Campagne présentent la candidature de M. Adam, président de la Caisse d'Allschwil et président de la Fédération de Bâle-Campagne. En ce qui concerne le sixième mandat à constituer au Conseil de surveillance, les organes de l'Union proposent de l'accorder au canton de Thurgovie, le pays natal des Caisses Raiffeisen suisses et de l'Union. Bien que figurant au second rang par rapport aux chiffres du bilan et du roulement, le canton de Thurgovie n'est actuellement pas représenté dans les Conseils de l'Union. Les Thurgoviens avancent la candidature de M. le conseiller national Meili, fondateur et président de la Caisse Raiffeisen de Pfyn, un Raiffeiseniste convaincu et un représentant influent des milieux agricoles au Parlement fédéral.

Selon la coutume, une réunion de réception aura lieu le soir, après l'assemblée générale, dans la salle de théâtre que la Direction du Kursaal a bien voulu tenir à notre disposition. Le lendemain 30 juin, si le temps est propice, aura lieu une excursion officielle à la Schynigge-Platte, (2,000 mètres d'altitude), l'un des plus beaux points de vue de l'Oberland-Bernois. Cette excursion s'effectuera en trains spéciaux à prix très réduit, et



Vue d'Interlaken et environs à vol d'oiseau.

Par l'institution de Caisses de crédit mutuel, l'Oberland et le Jura ont repris ainsi l'initiative du conseiller d'Etat et conseiller national Edmond de Steiger, qui vers 1880 déjà, avait tenté d'introduire les Caisses Raiffeisen dans son canton et avait été ainsi également l'un des premiers précurseurs du mouvement Raiffeiseniste en Suisse. Sous les auspices du Gouvernement cantonal, cet éminent magistrat bernois entrepris en 1885, un voyage à Neuwied pour y rencontrer Raiffeisen et y étudier avec lui le fonctionnement de ses Caisses de crédit mutuel dont la renommée commençait à se répandre. La chose enthousiasma de Steiger et de son côté F. G. Raiffeisen l'encouragea vivement à faire bénéficier également le peuple suisse des bienfaits de ces institutions de crédit à caractère d'utilité publique. De Steiger donna alors plusieurs conférences sur la question et rédigea une brochure dans laquelle il attirait tout particulièrement l'attention des hommes de cœur et de dévouement à la chose publique sur la belle idée de Raiffeisen. Grâce à son initiative, deux Caisses se constituèrent en 1887, à Schos-

du siècle, le mouvement Raiffeiseniste pris définitivement pied en Suisse par la fondation de la Caisse de Bichelsee et la constitution de l'Union, deux ans plus tard, de Steiger répondit avec empressement aux invitations du curé Traber et participa aux assemblées générales de l'Union de 1903, à Baden, et de 1904, à Zurich où il prit également la parole pour faire ressortir avec beaucoup de chaleur le rôle bienfaisant que pouvaient remplir les Caisses Raiffeisen non seulement en offrant des avantages matériels mais surtout en contribuant à améliorer les conditions d'existence morale du peuple. De Steiger mourut en 1908. Quelle joie serait la sienne aujourd'hui, s'il pouvait contempler l'épanouissement de l'idée qu'il a si chaleureusement propagée à l'époque dans cet Oberland-Bernois où il fonctionna comme pasteur durant de longues années avant son élection au Gouvernement.

Le Congrès annuel de cette année se tiendra sous le signe du deuil du regretté président honoraire de l'Union, le curé-doyen J.-E. Traber, décédé l'automne dernier, et la communauté Raiffeiseniste, à

l'horaire est prévu de telle façon que tous les délégués pourront encore rentrer le même soir dans leurs foyers. En outre, contre présentation de la carte de participation, les délégués pourront obtenir à la Gare de l'Est d'Interlaken, des billets à prix réduit, valables du 28 au 2 juillet pour des excursions individuelles à Murten, Wengen, Grindelwald, Petite Scheidegg et au Jungfrauoch (3460 m. d'altitude).

La participation du Congrès Raiffeiseniste de cette année offrira donc de nouveau une occasion de prendre connaissance des progrès réalisés et de se renseigner sur la situation actuelle de la belle œuvre économique et sociale que forment les organisations Raiffeisenistes, tout en apprenant à connaître des sites les plus remarquables de notre beau pays. Des Raiffeisenistes des différentes régions du pays, de langue et de mentalité différentes fraterniseront de nouveau, sous l'égide d'une grande idée et de l'amour de la Patrie. Cette manifestation permet également non seulement un échange de vues sur toutes les questions touchant notre cause, mais constitue aussi la source d'une multitude de renseignements précieux; elle donne également toujours une impulsion nouvelle au mouvement tout entier en lui infusant la vigueur de forces fraîches et d'ardeur nouvelle.

Puissent donc les débats d'Interlaken se dérouler encore dans le bon esprit Raiffeiseniste et affermir toujours plus les liens de fraternelle amitié qui attachent les différents membres de notre grande famille suisse. Puisse aussi le Congrès d'Interlaken se dérouler de façon aussi noble et aussi imposante que ceux des années dernières de façon à donner une impulsion nouvelle au mouvement Raiffeiseniste dans l'Oberland et dans le canton de Berne tout entier.

C'est dans cet esprit que nous donnons rendez-vous aux délégués à Interlaken, les 29 et 30 juin prochain.

L'Oberland bernois et Interlaken

Nombreux sont les poètes qui ont chanté les beautés naturelles de l'Oberland, le charme de ses vieilles traditions, ainsi que la grandeur d'âme de sa population.

Voici ce qu'en dit avec beaucoup d'enthousiasme M. Daniel Baud-Bovy:

« Oui, voilà notre Oberland ! » disait le guide Mani, un matin d'automne, sur le sommet du Blumlisalp, en montrant le pays qui se déroulait et se plissait au-dessous de nous. Le même sentiment de fierté qu'il mettait à prononcer ces mots, tous les montagnards bernois l'ont

dans le cœur. C'est que la plupart d'entre eux ont appris à l'école l'histoire de leur rude patrie. C'est non seulement qu'ils l'aiment, mais qu'ils la savent digne d'un grand amour. L'Oberland ne compte-t-il pas 88 communes? n'envoie-t-il pas au Grand Conseil 40 députés? Chacun des districts qui le composent: Oberhasli, Frutigen, Interlaken, Thoune, Haut et Bas Simmenthal, ne possède-t-il pas un hôpital particulier? Ses principaux passages: Le Grimsel, La Gemmi, n'étaient-ils pas franchis déjà à l'âge du bronze par des hommes, leurs ancêtres, dont on a retrouvé des traces à Heustrich et à Sigriswil? N'est-ce pas sur les bords du Lac de Thoune que l'on voit les plus riches prairies? Et quelle contrée pourrait s'enorgueillir de chutes d'eau aussi belles et aussi variées? Près de la Lenk, les Siebenbrunnen semblent un écheveau de lin suspendu au rocher; à la Handeck, l'Aar s'effondre d'un seul coup, comme engloutie dans la montagne, — et plus loin, dans les gorges de Meiringen, elle compose un paysage d'ancienne tapisserie, à la fois héroïque et légendaire. Y a-t-il parabole plus gra-

et de Gall, Béat dit-on, évangélisa ces contrées. On ne sait presque rien de leur passé. Une tradition, toujours vivace, veut qu'un peuple scandinave les ait envahies, entre le IV^{me} et le VI^{me} siècle, et se soit fixé dans le Hasli.

Béat, sur la fin de sa vie, avait élu pour ermitage, à la base de la montagne, loin du rivage, la grotte qui porte toujours son nom et qui fut longtemps un lieu de pèlerinage. Sur la rive gauche du lac, il avait élevé et dédié à l'archange Michel, la petite église d'Einigen. Just, son fils spirituel et son continuateur y officiait à l'ordinaire. Béat, pour aller l'entendre prêcher, posait son manteau sur les flots, et avec l'aide de Dieu, passait ainsi sur l'autre rive. Ce sont les sillages de cette nacelle divine dont l'eau a conservé les pieuses traces.

Après avoir fait partie du deuxième royaume de Bourgogne, l'Oberland fut réuni à l'Empire et confié à la surveillance des ducs de Zähringen. Mais les seigneurs de Strättlingen, de Weissenbourg, de Brienz, d'Oberhofen, qui y exerçaient l'autorité étaient sous la suzeraineté immédiate de l'empereur.



Funiculaire de la Schynige Platte avec l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau.

cieuse, plus puissante et plus éblouissante que celle du Staubach? Et à quels escaliers comparer ces gradins de lumière et d'écume que forment le Giessbach ou le Reichenbach?

Deux réservoirs principaux recueillent ces eaux « sauvages », le lac de Brienz, opaque et vert et le lac de Thoune, d'un profond bleu transparent. Par les beaux jours on voit à sa surface des méandres laiteux. Ce sont les « pas de Saint Béat » vous répondent encore les riverins, si vous leur en demandez la cause.

Compagnon ou disciple de Colombar

Cependant, Berne, fondée en 1191, augmentait toujours sa puissance et bientôt ce fut aux dépens des nobles oberlandais. En 1334, elle acquiert le Häslî; en 1384, Thoune, Sigriswil, Uetendorf; en 1391, le Haut Simmental; en 1400, le pays de Frutigen, avec Adelboden, parmi ses forêts, ses pâturages; Aeschi, sur son plateau, qui s'avance comme une proue entre la vallée de l'Aar et de la Kander, et d'où le regard peut se laisser aller jusqu'à la ligne incertaine et lointaine du Jura, Reichenbach, qui garde l'entrée du Kienthal, Mulinen et Spiez au

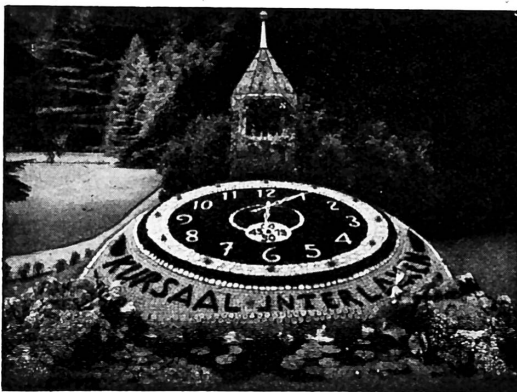
bord d'un golf en miniature; en 1449, le Bas Simmenthal, avec Weissenburg et l'opulente commune d'Erlenbach, abondante en troupeaux. La réforme permet à Berne de s'emparer encore des couvents et de leurs biens. Ainsi tombèrent entre ses mains: Därlingen, Leissigen, au bord du Lac de Thoune; Saxeten où le froid, l'épaisseur de la neige, obligent les gens à poser leurs morts jusqu'au printemps, sur le toit des chalets; Isenfluh, d'où la vue sur le massif de La Jungfrau, par dessus les brumes de la vallée de Lauterbrunnen est sans égale; Unspunnen, célèbre par ses fêtes de lutte; Riggenberg au doux climat, où la vigne pousse en espalier; Brienz, aux belles demeures;

de bois, aux dangereuses équipées du «Kiltgand», pris part à un culte en plein air comme il s'en fait dans le Gasterthal; à un enterrement dans le cimetière qui domine la vallée, il faut avoir ainsi éprouvé quelques unes des passions, des émotions collectives qui animent son peuple, pour comprendre tout l'attrait mystérieux et puissant de ce Haut-Pays.

Malgré les chemins de fer, malgré l'électricité, malgré les autobus qui ont remplacé les vieilles postes peintes en jaune, malgré la disparition croissante des beaux costumes régionaux, la nature est là, qui commande et oblige l'homme à se conformer. Façonné par elle, il lui ressemble. On ne le pénètre pas aisément. Comme

luteurs. Mais leur joie est peu apparente; elle ne s'épanouit guère qu'aux approches des cimes, dans cet air si léger que respirer seulement est un délice. Alors elle se révèle par un chant étrange, qui ne peut être entendu que là, et qui est une musique de l'espace: le jodle. Le jodle, c'est l'expression musicale de la montagne, il en a les lignes ascendantes, il monte et aspire à monter encore. Il ressemble au chant de l'alouette, plus pur à mesure qu'elle s'élève. C'est un cri d'admiration et d'amour que module la splendeur du spectacle. Alors il touche le cœur jusqu'au fond.

Ces belles lignes de M. Baud-Bovy ne nous livre-t-elle pas l'âme de l'Oberland et de sa valeureuse population?



L'horloge de fleurs au jardin du Kursaal.

Iseltwald, sur son promontoire, et bien d'autres lieux encore qui appartenaient aux Augustins d'Interlaken. La faillite du dernier comte de Gruyère lui apporte en 1555, Gessenay, Gsteig et Lauenen. Un siècle plus tard, elle s'annexe les terres d'Oberhaufen. Les bourgs qu'elle choisit pour résidence de ses baillis: Meiringen, Frutigen, Wimmis, Blankenburg, Gessenay, Thoune et Unterseen (remplacé par Interlaken) sont aujourd'hui encore les chefs-lieux des sept districts de l'Oberland.

L'étranger qui parcourt rapidement l'Oberland ne peut en conserver qu'une image saisissante, mais sommaire et incomplète. L'alpiniste même, hanté par le désir de vaincre ses plus hauts sommets, ne le voit guère qu'en spécialiste sous son angle unique. Il faut s'être mêlé, des années durant, à la vie d'un de ses villages, il faut avoir accompagné en automne, les chasseurs de chamois, et plus tard les bûcherons, avoir couru les fêtes de chant, les fêtes de lutte, et, dans les foires, le jour du «marché aux filles», avoir senti ployer sous ses pieds, au rythme lourd des danseurs, les planchers des auberges; il faut avoir assisté au départ des troupeaux pour la montagne, à une assemblée communale, à une adjudication

les alpages solitaires où paît son troupeau, il est rude et ferme. Pourtant nul plus que lui n'a le sens de la solidarité. Seul, que pourrait-il? C'est par une coopération constante qu'il s'est maintenu, qu'il a prospéré dans une région si souvent inhumaine. Résistance aux ravages des torrents ou de l'avalanche, abattage des arbres, établissement des couloirs, à bois, construction, entretien des chemins, des ponts — partout, pour ne pas demeurer vain, l'effort doit être collectif. Où un arbre est emporté, une forêt résiste. Ces montagnards s'étayaient entre eux comme les sapins de leurs forêts. Et s'ils s'exercent à développer leurs forces, c'est pour les mettre au service d'autrui. La lutte si digne, si loyale, est toujours un sport national. Afin d'avoir aux lèvres dirait-on, la saveur de leur terre, ils y placent un brin d'herbe, avant de commencer le combat, et puis les deux adversaires se donnent la main; après la passe, vainqueur et vaincu se la tendent à nouveau en signe de mutuelle estime. Dans le jet de pierres qui consiste à lancer le plus loin possible la pierre la plus lourde, ils voient un souvenir de la bataille de Morgarten «Frisch, fromm, fröhlich, frei» — brave, pieux, joyeux et libre — c'est la devise de ces

Station climatérique célèbre, Interlaken est située sur le Bödeli, plaine verdoyante entourée de tous côtés par les hautes Alpes; au nord elle s'appuie à la chaîne mamelonnée du Beatenberg et aux rochers abruptes du Harder; au sud elle regarde le massif imposant de la Jungfrau qui se dresse vers le ciel comme une architecture aérienne; à l'est et à l'ouest, les lacs de Brienz et de Thoune la baignent de leurs ondes bleues.

Le développement d'Interlaken date de la fondation du couvent des Augustins, dont la puissance fut presque égale à celle des couvents de St-Gall, Einsiedeln, Disentis et du Grand St-Bernard. Les moines de l'Ermitage de Matten-Interlaken défrichèrent le sol, établirent des voies de communications et instituèrent le commerce. Ils furent les premiers à enseigner la lecture, l'écriture et le calcul. Le célèbre couvent fut plus tard la proie des flammes, mais on en trouve encore aujourd'hui les vestiges.

Avec l'aide de Berne, l'Ermitage de Matten-Interlaken-Unterseen se développa de plus en plus. Une population active et intelligente habitait de petites maisons et se livrait à la pêche, à l'apiculture, au commerce des chevaux avec l'Italie, à l'industrie de l'horlogerie, à la fabrication des produits comme la gentiane et le kirch jusqu'à ce que la sculpture devint l'industrie principale. Les noyers étaient nombreux au Bödeli. On y a abattu des arbres vieux de 4 siècles qui avaient été plantés déjà par les premiers moines. Les ébéniers croissaient aussi en abondance: travaillé, leur bois devint pendant longtemps un grand objet d'exportation, principalement en Angleterre. La sculpture fine, qui fit une si grande concurrence à celle du Schwarzwald fut introduite par Joh. Ebner, de St-Blaise, que le bailli Steiger appela à Interlaken en 1793 pour perfectionner les industries à domicile qui

prirent alors un grand développement. Des émigrés français introduisirent aussi l'industrie de la soie. La broderie au fuseau fut propagée également par l'institution d'une école spéciale, en 1814.

De bonne heure déjà, les visiteurs qui vinrent admirer les beautés de la nature furent nombreux. Le couvent, et plus tard les cures du voisinage, ainsi que le seigneur-bailli dans son château leur donnaient asile; c'est ainsi que Göthe y séjourna en 1777. Les voies de communications s'améliorant et les auberges se multipliant, le nombre des visiteurs augmenta constamment. Les annales hôtelières sont riches en noms illustres. C'est ainsi que le poète anglais lord Byron y trouva l'inspiration pour son drame « Manfred » qu'il commença sur la Wengeralp. Le philosophe Herbart fut le précepteur des deux fils du bailli Steiger. Le compositeur Mendelsohn écrivit à Interlaken son oratorio « Le Christ »; on trouve encore son nom inscrit dans la petite chapelle du Harder à côté de ceux de C.-M. von Weber et de Richard Wagner, qui firent également des séjours à Interlaken, le premier en 1881 et le second en 1867.

Interlaken devint ainsi de plus en plus une station touristique réputée. Des hommes comme Pierre Ober, l'un des fondateurs du Kursaal et de la « Société du Hôhematten », qui préserva les magnifiques terrains des exploiters, Strübins le promoteur de l'hôtellerie, contribuèrent considérablement au développement d'Interlaken. Les chemins de fer et les bateaux à vapeur créèrent un nouvel esprit. Le 31 juillet 1835, un premier bateau à vapeur, le « Bellevue » naviga sur le Lac de Thoune. A Interlaken ce fut le capitaine Matti, qui, malgré une opposition acharnée de la population de Brienz, lança sur le Lac de Brienz le « Giessbach », le 9 juin 1839. Vers 1850, les chemins de fer commencèrent leur invasion triomphante, dans la plaine et dans la montagne. Après la construction du chemin de fer du Rigi, en 1871, et du Giessbach, en 1879, les demandes de concession affluèrent en quantité non seulement pour les lignes de plaine, mais encore pour les lignes de montagne, vers les sommets les plus sauvages et les plus fiers: Murren, Wengeralp, Rothorn, Niesen, Schynigge Platte, Jungfrau. La plupart de ces funiculaires furent construits vers 1890. En 1889 fut élaboré le premier projet de chemin de fer de La Jungfrau. Le conseiller national Seiler, le propriétaire de l'Hôtel Jungfrau, à Interlaken, se dépensa pour la réalisation du projet. L'ingénieur de la Tour Eiffel, à Paris, le Zurichois Moritz Koechelin, livra le pre-

mier plan pratique, lequel fut suivi encore par d'autres. Grâce au Zurichois Guyer-Zeller, le « roi des chemins de fer », on passa bientôt à la réalisation par la construction du premier tronçon Petite Scheidegg-Glacier de l'Eiger, qui fut inauguré le 1^{er} septembre 1896. Aujourd'hui, le chemin de fer nous conduit jusqu'au sommet de La Jungfrau, station la plus haute de l'Europe (3457 m. d'altitude), d'où l'on peut jouir d'un panorama féérique.

Avec ses grands hôtels de luxe, Interlaken est devenue aujourd'hui le centre mondain de premier ordre, dont la renommée s'étend dans le monde entier, et que l'étranger choisi volontiers comme lieu de villégiature.

**

C'est de la Schynige-Platte (2,000 m. d'altitude) que se présente le plus majestueusement l'imposant rempart des Alpes avec son trio de colosses grandioses: l'Eiger, le Mœnch, la Jungfrau. La montée à ce point de vue offre des coup d'œil uniques sur les vallées des deux Lütchines, sur les lacs de Thoune et de Brienz, sur Interlaken et Unterseen. La merveilleuse nature alpestre du sommet invite à s'y arrêter. On trouve là aussi le beau jardin alpin qui fait la joie des botanistes et des amis des plantes. Un bon hôtel de montagne permet de passer d'agréables instants. Regarder... admirer..., sont les deux termes caractéristiques de la Schynige Platte.

Le recrutement des sociétaires

Si la question du recrutement des sociétaires dans nos mutualités de crédit, bien que déjà traitée dans le numéro 3, de 1918, n'apparaît pas, au premier abord comme extrêmement passionnante, elle n'en présente pas moins, pour l'avenir de nos institutions, un intérêt très sérieux.

Nous avons connu à ce sujet des épreuves successives et variées, et probablement vécues aussi ailleurs.

Nous savons donc que nous n'apprenons rien de nouveau, et le seul but que nous nous assignons est d'essayer de tirer de notre commune histoire, les enseignements qu'elle comporte.

Fréquemment, les premiers sociétaires étaient recrutés non seulement parmi les petits agriculteurs, les modestes fermiers, mais aussi dans la grande exploitation agricole et dans l'élite sociale de la paroisse.

Ces concours généralement désintéressés, présentent, à beaucoup d'égards, des avantages sérieux.

Il faut uniquement, mais il faut que les

initiateurs inspirent une confiance absolue. Il faut qu'on sache et qu'on sente que si les hommes veulent fonder dans leur paroisse une mutualité de crédit, ce n'est ni par intérêt personnel, ni par ambition, ni pour se faire une position, mais uniquement par philanthropie, dans le désir désintéressé de faciliter à chacun, parmi les moins riches et les plus humbles de la contrée, le moyen d'avoir un crédit sans le payer trop cher, et d'augmenter ainsi leur bien-être dans une mesure légitime, sans s'exposer à des déceptions douloureuses.

Quand les hommes qui sont investis de la confiance populaire et sont rompus au maniement des affaires, acceptent d'administrer nos Caisses Raiffeisen, et cela dans l'intérêt général, c'est toujours un gage de succès.

C'est que pour faire vivre et prospérer une mutualité de crédit ou une banque, il ne faut pas seulement le désir de le faire, il ne faut pas seulement prendre sa part d'affaires et payer sa finance d'entrée et se croiser les bras.

Pour faire de la banque, il faut de l'argent, il faut des dépôts.

C'est notre but, du reste, d'employer les capitaux locaux au profit de l'industrie agricole locale, du commerce local.

Pour en avoir, il faut inspirer confiance, il faut que les personnes qui assument les fonctions d'administrateurs, par leur passé, par leur situation, par leur influence morale sur leurs concitoyens, par leur discrétion, fassent rayonner autour de la Caisse l'estime et la confiance dont elles jouissent elles-mêmes.

Comment arriver à ce résultat si la banque ou la Caisse est fondée ou administrée par des hommes presque insolubles, vicieux et mésestimés dans la localité ?

On peut donc poser en principe qu'il faut associer les grands propriétaires, les fermiers sérieux et les artisans locaux à la création et au développement de nos mutualités.

Ce faisant, nous n'innovons rien, et nous savons que là où nos Caisses ont atteint un grand développement, nous voyons dans les Conseils d'administration les noms des personnes bien cotées, voisiner avec les plus humbles.

Cette participation des plus riches sera au surplus une manifestation de la solidarité qui les lie aux plus petits. Et cette élite sociale fera preuve d'intelligence en cherchant sa prospérité dans la prospérité générale.

Elle doit comprendre qu'il y a un intérêt social de premier ordre à augmenter l'indépendance financière, et partant, la dignité de la masse énorme des modestes

agriculteurs, des petits artisans. Plus nos paroisses seront composées d'hommes libres, vivant à l'aise, du fruit de leur labeur, plus s'accélérera dans le calme et le contentement intérieur, c'est-à-dire sans violences stériles et dangereuses, le développement du progrès humain.

Voici donc la Caisse fondée. Elle fonctionne. Que va-t-il se passer ?

Il va se passer que sous ses pas, les dangers vont se multiplier. Son caractère démocratique et accueillant va lui amener toutes sortes d'associés. Il va falloir distinguer les solliciteurs dignes de crédit... et les autres. Prenons garde aux mauvais associés, aux esprits brouillons et orgueilleux, aux caractères vraiment pénibles et aux égoïstes insupportables. Nos Caisses ne sont-elles pas des associations de personnes établies pour s'entraider mutuellement ? Mais nos associations, du moment qu'elles fonctionnent, amènent des contacts, créent des relations entre les membres qui la composent. Ce n'est pas seulement ici une question d'argent et d'intérêts matériels, c'est une affaire de cordialité, de sympathie. Les sociétaires ont donc le devoir, non seulement de s'entraider, mais encore de s'entraimer.

En principe, nous devons éviter comme associés tous ceux que nous écarterions comme débiteurs.

Résumons-nous: Encourager tous ceux qui ont besoin et qui sont dignes d'encouragement; honorer l'amour du travail, l'économie, l'épargne, la prévoyance, la moralité; éloigner les indignes, les paresseux, les téméraires, les buveurs, les exploités, tous ceux qui deviendraient un danger ou une honte pour une société coopérative, tel est le principe dont il faut s'inspirer. V. R.

Le marché financier et économique

Les événements politiques des dernières semaines n'étaient certes pas de nature à rétablir la confiance dans la vie économique générale. De louables efforts, dictés par une indéniable bonne volonté, sont faits pour améliorer la situation. Des conférences internationales de vaste envergure comme aussi des Commissions spéciales s'appliquent à chercher le remède efficace pour redonner de la vigueur à l'économie générale qui se meurt d'anémie. Les troubles espagnols, le décret-loi du Gouvernement du Reich tendant à une réduction importante des salaires, l'instabilité générale en Autriche, en Italie, et dans l'Amérique du Sud sont autant de facteurs qui sont nés de la crise économique générale et qui contribuent par un retour des choses à la

rendre aujourd'hui toujours plus aiguë. Les Bourses sont toutes dans le marasme et les cours de certaines actions sont descendus à des niveaux depuis longtemps inconnus. Les difficultés créées par le krach du « Crédit autrichien » auquel l'Etat a dû prêter son appui, semblent avoir aujourd'hui des répercussions internationales, et la situation critique de l'Allemagne est poussée à un tel paroxysme que de nouvelles discussions en vue d'un allègement des charges à titre des réparations instituées par le plan Young sont aujourd'hui inévitables.

Conséquence de la situation internationale troublée qui entrave toute initiative privée et qui diminue encore la confiance générale, pourtant déjà si chétive, les marchés financiers sont de plus en plus engorgés, et la pléthore monétaire va toujours en augmentant. Ceci a entraîné encore de nouvelles réductions des taux pour les placements à vue, lesquels taux sont arrivés aujourd'hui à des niveaux qui n'avaient jamais été connus encore. Successivement, New-York a baissé son taux d'escompte de 2 à 1 et demi pour cent; Londres de 3 à 2 et demi pour cent; Amsterdam, de 2 et demi à 2 pour cent. Depuis le 22 janvier dernier, la Banque Nationale Suisse s'agrippe à son taux d'escompte de 2 pour cent. Or, plus la situation internationale est instable, plus les capitaux étrangers affluent dans notre pays. Sous cette influence manifeste les conditions du marché suisse des capitaux ont enregistré encore une nouvelle tendance à la baisse. Les obligations 3 et demi pour cent de la Confédération qui avaient subi en 1921 une dépréciation de 50 pour cent de leur valeur sont cotées depuis quelques temps au-dessus du pair, et le rapport de plusieurs titres à rendement fixe de la Confédération n'est plus que de 3 et demi pour cent. Conséquence naturelle de cette situation, le taux des obligations et bons de caisse des banques présente de nouvelles velléités de baisse et se meuvent entre 3 et demi et 3 trois quarts pour cent; seuls quelques établissements locaux bonifient encore 4 pour cent pour des petites sommes. Même des établissements qui escomptaient une nouvelle ascension prochaine des taux s'aperçoivent aujourd'hui de leur erreur, et, — même au risque de mécontenter quelques déposants qui ne sont pas à même de juger de la situation et des nécessités du marché général de l'argent — doivent se résoudre maintenant à réduire les taux. Depuis quelques temps, la Banque Populaire Suisse ne bonifie plus que 3 pour cent en carnets de dépôts jusqu'à fr. 10,000 et 2 trois quarts pour cent seu-

lement, pour les carnets avec des sommes supérieures.

Les Caisses Raiffeisen doivent donc veiller de plus en plus à adapter leurs taux-créanciers aux conditions actuellement en usage. Les Caisses qui n'avaient pu se résoudre jusqu'ici à des réductions trop importantes feront en particulier bien de profiter de l'échéance du 30 juin pour baisser les taux de la Caisse d'épargne et des comptes-courants. Peuvent être considérés comme rationnels à l'heure actuelle, les taux suivants:

Obligations (à créer à termes aussi longs que possible): 3 trois quarts, à 4 pour cent.

Caisse d'épargne: 3 et demi à 3 trois quarts pour cent.

Comptes-courants: 3 pour cent.

Plus que jamais, il faut veiller aujourd'hui à bien harmoniser les taux-créanciers au marché de l'argent, afin d'être en mesure de faire intervenir aussi les allègements sur les taux-débiteurs qui, à l'avenir, devront intervenir dans une mesure plus forte que cela n'a été le cas jusqu'ici.

Soyons de vrais sociétaires...

C'est l'appel que lance dans le « Courrier de Genève », M. l'abbé Bianchi, le directeur spirituel du jeune mouvement Raiffeiseniste genevois:

Nos Caisses de Crédit Mutuel viennent toutes de tenir l'assemblée générale annuelle et de donner leur bilan. Personne ne peut me reprocher d'avoir manqué de confiance au début de notre activité; j'étais bien persuadé que nos Caisses devaient réussir. Les quelques flottements qui se produisirent au début de certaines fondations n'avaient aucune gravité. Je puis pourtant affirmer que le succès dépasse nos plus optimistes prévisions. Nos Caisses prennent maintenant un essor réjouissant. Elles travaillent.

Nous ne sommes cependant pas encore au sommet de la perfection. Nos Caisses peuvent rendre davantage. Elles doivent encore obtenir un résultat plus pratique: Pour cela, quelques remarques s'imposent.

1. Nos Caisses doivent être notre seule institution bancaire. Ce sont elles que nous devons faire travailler. Il ne suffit pas de donner son nom pour prouver sa sympathie. Un membre qui fait partie de la Caisse doit se servir de sa Caisse. Donner simplement son nom et en plus à côté de cela avoir l'esprit trop facile à critiquer, mais il me semble que c'est là la mentalité de quelqu'un qui n'est pas très convaincu, très ardent pour la cause. Par intérêt, il faut montrer sa

sympathie, alors on donne son nom et sa finance d'entrée. Par intérêt aussi, il faut montrer d'un autre côté qu'on n'est pas convaincu. On veut ménager la chèvre et le chou. Aux uns on peut dire, mais voyez-donc j'en fais partie; je suis avec vous et aux autres on peut dire: J'ai bien donné mon nom, mais c'est tout, je ne veux pas aller plus loin. Comme cela on n'a pas d'histoire. Peut-être bien, mais prenez garde, ces gens sur qui personne ne peut compter et qui sont prêts à trahir n'importe qui, même leur meilleur ami, finissent ordinairement bien mal.

Chez nous, chers amis, pas de cela. D'une part, nous n'obligeons personne à donner son nom, mais d'autre part il faut de la franchise et de la conviction. Si vous êtes des nôtres, agissez en conséquence, sinon il vaut mieux ne pas en être. Droiture, loyauté dans les convictions et charité profonde dans l'action.

2. Il faut un esprit fraternel. Nous sommes réunis pour nous aider. Si un des vôtres se trompe, ce qui peut arriver, on cause, on s'explique, mais pas de rancune, pas d'esprit étroit. Les membres de nos Caisses doivent être unis dans le travail sans aucune distinction.

Voyez-vous, bien chers amis, il faut travailler en beauté, en confiance. Pas de mesquinerie chez nous, pas de coté-rie. C'est l'esprit de l'Evangile qui doit animer notre vie.

Ne soyez jamais de ceux qui critiquent tout, qui démolissent. Soyez de ceux qui construisent. Pas de polémique acerbe. Ce sont vos actes, votre travail, votre bonté qui doivent attirer. Nous avons autre chose à faire qu'à perdre notre temps en vaine discussion, en aigre polémique. Chacun de nous doit mettre sa petite pierre au magnifique édifice chrétien que nous voulons construire. Nous devons faire mieux et plus.

L'agriculture romande de 1881 à 1931

La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, fondée le 21 juillet 1881, a fêté le 29 et le 30 mai dernier, son cinquantenaire.

Nous présentons à cette occasion nos vœux les plus sincères à la Fédération jubilaire.

La Fédération a été, et reste l'association romande où les agriculteurs placés dans les conditions les plus diverses ont l'occasion, lors des assemblées générales, d'exprimer librement leurs opinions. De ces rencontres et de ces débats ont jailli nombre d'initiatives, de suggestions, de critiques touchant à toutes les branches agricoles. Il n'y a pas eu d'événe-

ments importants relatifs à l'agriculture romande qui n'aient fait l'objet d'une discussion très large au sein de la Fédération.

A l'occasion de son jubilé-cinquantaire, cette Fédération vient de publier une élégante plaquette, tirée sur papier couché, et abondamment illustrée, dans laquelle M. V. Parisod, ingénieur-agronome, avec la collaboration de quelques membres du Comité et de quelques spécialistes, retrace l'histoire de l'agriculture au cours de ce dernier demi siècle et l'activité de la Fédération qui y est si intimement liée.

Après quelques courtes pages consacrées à l'histoire générale, la géographie, l'hydrographie, le climat, l'agriculture et l'industrie de la Suisse romande; on lit avec intérêt, une étude sur l'agriculture romande avant 1881, qui fournit une base permettant de juger l'effort accompli depuis lors. On apprend ainsi ce qui s'était fait en Suisse romande pour l'élevage du cheval, du bétail bovin et du petit bétail. Des chapitres sur l'industrie laitière, sur les cultures, la viticulture, la sylviculture, les machines agricoles permettent de jeter ainsi une rapide vue d'ensemble sur la situation au moment où se créait la Fédération romande. Les progrès réalisés dès lors sont un témoignage frappant du travail effectué par la concentration des forces.

Les pages qui suivent sont consacrées à l'agriculture romande de 1881 à 1931. L'auteur y décrit la maison rurale et ses divers types, ainsi que la maison alpestre; il montre ce qui s'est fait dans le domaine de l'enseignement agricole. En 1880, l'industrie agricole émergeait au budget de la Confédération par fr. 73,402; en 1929, ce poste atteignait le chiffre imposant de fr. 1,127,703,10. C'est toute une notice sur le développement de nos grandes écoles d'agriculture: Cernier (Neuchâtel), Grangeneuve (Fribourg), Marcelin sur Morges (Vaud), Châteauneuf (Valais), Courtemelon (Jura-Bernois) et Châtelaire (Genève).

De nos jours, certaines formes d'association, Caisses de Crédit Mutuel, Sociétés Coopératives d'Achat et de Vente se sont créées pour apporter aide et protection à leurs membres, et dans le but louable d'améliorer leur situation économique et sociale, par le perfectionnement des méthodes de production et l'augmentation de leurs connaissances professionnelles. Au nombre de ces associations figurent les Caisses de Crédit Mutuel (système Raiffeisen) dont un tableau en expose la situation au 31 décembre 1929. De nombreuses pages nous renseignent sur l'élevage en Suisse romande, sur l'avi-

culture, sur l'apiculture, sur l'industrie laitière, dont l'essor a été considérable et les méthodes perfectionnées; sur les diverses cultures et les progrès réalisés par les sélections et l'emploi des engrais appropriés, sur le vignoble, l'arboriculture, les améliorations foncières et les machines agricoles.

La législation en vigueur est rappelée à propos de chacun des chapitres de cet ouvrage.

Cette plaquette constitue un document précieux qu'on consultera souvent.

Gleanures et informations diverses

Le développement des Banques Cantoniales Suisses

D'après les comptes annuels des 25 Banques Cantoniales Suisses, la somme totale du bilan de ces instituts a passé en 1930 de 6,360 à 6,750 millions de francs. Les prêts hypothécaires atteignent à la fin de l'année 3,501 millions de francs contre 3,243 à la fin 1929. Les dépôts sur carnet d'épargne ont augmenté, de leur côté, de 1,817 à 2,019 millions de francs. Le bénéfice net total ressort à 51 millions de francs. Le recul enregistré dans l'activité commerciale en 1930 s'est traduit par une diminution des prêts de 514 à 465 millions de francs.

La population des campagnes

Il y a actuellement en Suisse environ 206,000 paysans et fermiers. Le nombre des personnes formant la classe agricole ne dépasse certainement guère plus de 950,000. D'après la dernière statistique, 155,000 personnes travaillaient à la ferme et aux champs: 96,000 du sexe masculin et 59,000 du sexe féminin. Il y a dix ans, il y avait encore 85,000 domestiques et ouvriers de campagne; en 1930, 11,000 seulement. Quand aux servantes de campagne on n'en trouve bientôt plus.

Ces chiffres donnent à réfléchir.

L'épidémie bancaire en Amérique

Ensuite de krachs financiers et de fusions, le nombre des établissements de crédit aux Etats-Unis a diminué de 5,000 au cours des cinq dernières années. Les dépôts confiés se sont majorés de 75 millions de dollars.

Les réserves d'or des banques d'émissions

Selon une statistique groupant les chiffres de 44 pays, les réserves d'or des banques d'émission et des Caisses d'Etat atteignent la somme de 10 milliards 200 millions de dollars (environ 52 milliards de francs suisses), contre 4,9 milliards à fin 1913. Les réserves d'or de ces pays ont augmenté dans la proportion de 52,2 pour cent par rapport à 1919, et de plus

de 100 pour cent par rapport à l'époque d'avant-guerre.

La liquidation de la Banque commerciale fribourgeoise

Dans sa session de mai dernier, le Grand Conseil du canton de Fribourg s'est occupé du huitième et dernier rapport de la Banque de l'Etat, au sujet de la liquidation de la « Banque Commerciale Fribourgeoise » qui avait fermé ses guichets en 1920. Après répartition d'un premier dividende de 70 pour cent aux créanciers on envisageait en 1923 un déficit de liquidation de fr. 2,3 millions. Or, les comptes présentent aujourd'hui, au lieu de ce déficit de fr. 2,3 millions, un excédent de fr. 3,2 millions, ce qui permet d'effectuer encore la répartition d'un dividende complémentaire de 4,1 pour cent. Ceci semble justifier l'impression qu'on avait à l'époque que la Banque eût certainement pu être sauvée moyennant de la bonne volonté et un concours financier.

† Dr G. Baumberger
Conseiller national

La mort vient d'enlever en pleine activité cet homme éminent et cet excellent citoyen. Avec beaucoup de dévouement, il s'est dépensé pour le pays et pour la population agricole qu'il aimait foncièrement. Au cours des six dernières années, en particulier, il avait mis ses grandes qualités au service de la population des régions alpestres dont il s'était attaché à adoucir la détresse.

Georges Baumberger était également un ami sincère des Caisses Raiffeisen Suisses. Il ne manquait aucune occasion de les recommander; il était l'un des rares représentants aux Chambres fédérales qui osait prendre la parole en leur faveur. On se rappelle encore que dans les conclusions de l'enquête officielle sur la situation de la population des régions alpestres, il avait écrit:

« Nos Caisses Raiffeisen et leur Union Suisse ont déjà rendu les plus précieux services à la classe agricole et moyenne, et en particulier à la population de nos vallées alpestres. D'ici quelques années il ne devrait plus y avoir en Suisse une seule vallée, et dans cette vallée, plus une seule commune qui ne soit dotée d'une Caisse Raiffeisen ».

La communauté Raiffeiseniste suisse gardera à la mémoire du conseiller national Georges Baumberger, un souvenir reconnaissant.

Tribune libre

Calcul des intérêts en cas de réduction de taux

Demande : Notre Comité a réduit de 4% à 3 3/4%, à partir du 1^{er} juillet, le taux de la caisse d'épargne. J'ai naturellement déjà calculé l'intérêt à 4% sur les soldes anciens et sur les opérations intervenues durant le premier semestre. Comment dois-je m'y prendre pour rétablir la situation du 30 juin et quelle est la façon la plus rationnelle de calculer les intérêts en semblable cas ?

Réponse : Durant le premier semestre, vous avez donc calculé les intérêts pour l'année entière au 4%. Pour rétablir la situation, faites la balance des capitaux au 30 juin, calculez le 1/8% (la demi 1/4% pour l'année) du solde des capitaux, et portez la somme que vous obtiendrez ainsi dans la colonne « doit » des intérêts. Dès le 1^{er} juillet vous calculerez naturellement alors les intérêts au nouveau taux de 3 3/4%. Voici ci-après un modèle de compte d'épargne avec les intérêts calculés de cette façon :

b) Acte de crédit en compte-courant avec constitution d'hypothèque.

Ces formulaires ont été rédigés et établis de façon claire et pratique, et ont été approuvés par le Département cantonal de Justice et Police, auquel ils ont été soumis. Ils sont destinés à être utilisés par les notaires pour l'établissement de la grosse des actes hypothécaires qu'ils instrumentent en faveur de nos Caisses de Crédit Mutuel.

Nous recommandons donc vivement

Texte		DOIT	Jours	Intérêts	o/o	AVOIR		Jours	Intérêts	
31. XII.	Solde				4	2000	—	360	80	—
31. III.	vers.				4	2000	—	270	60	—
20. V.	prélèv. balance des capitaux au 30 juin: Fr. 3000.— 1/8 o/o =	1000	—	220	24	45				
					3				75	
30. VII.	prélèv.	1000	—	150	15	65			3 3/4	
15. X.	„	1000	—	75	7	85			3 3/4	
	intérêts				88	30		88	30	
	Solde à nouv.	1088	30							
		4099	30		140	—		4088	30	140
1. I.	Solde ancien							1088	30	

Communications du Bureau de l'Union
Aux Caisses du Canton du Valais

L'Union vient d'éditer, à l'usage des Caisses du canton du Valais, les deux nouveaux formulaires suivants:

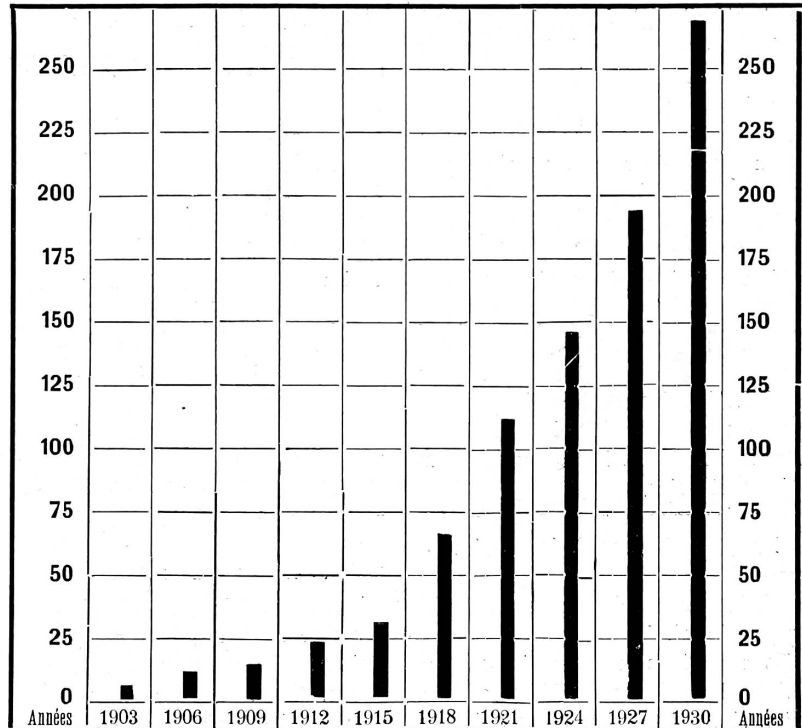
a) Reconnaissance de dette avec constitution d'hypothèque,

aux Caisses de se procurer ces formulaires auprès du Service des fournitures de l'Union, de les remettre aux notaires, en exigeant de ces derniers qu'ils en fassent dorénavant toujours emploi pour les titres à créer en faveur des Caisses Raiffeisen.

Union Suisse d. Caisses de Crédit Mutuel (système Raiffeisen), St-Gall.

Statistique des Caisses Raiffeisen Suisses - 1903-1930

Développement du chiffre du Bilan en millions de francs.



Ce graphique permet de se rendre compte de l'augmentation constante des dépôts confiés aux Caisses Raiffeisen suisses. Le plus grand essor date de 1915. Les dépôts confiés augmentent dès lors d'une façon régulière pour atteindre en 1930 leur point culminant avec 267 millions de francs.